

Zone de police
ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE

A V I S

Le Collège des Bourgmestres de la Zone de Police ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE informe la population que le budget de la Zone de police pour l'exercice 2023 voté par le Conseil de police en séance du 05 décembre 2022, est déposé à l'inspection des personnes intéressées, auprès de la Secrétaire de la Zone de police, 23 rue Joseph Netzer 23 à 6700 ARLON, les jours ouvrables de 14 à 17 heures, du 06 décembre 2022 au 10 janvier 2023.

Arlon, le 05 décembre 2022

Par le Collège,

Le Chef de Zone,



M. COLLINI

Le Président,



V. MAGNUS